

## COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 23/06/2015

### Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à	
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.			raymond.predhomme@laposte.net	A	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	
		HUTIN P.			philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.			syndic.siaboa@akeonet.com	A	
MO	Commune d'ANOR	PERAT J-L.			contact-mairie@anor.fr	A	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	x
		PECQUERIE S.			samuel.pecquerie@ville-anor.fr	P	x
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43		christophe.bruyerre4@orange.fr	P	x
		RICQUE L.	06.76.12.83.29		laurent.ricque@idverde.com	P	
E	Ent. MONTARON	RATTE L.	06.61.34.60.76		laurent.ratte@colas-np.com	P	
E	Ent. WATTELEC	WATTIER E.	06.71.22.45.31		wattelec2@wanadoo.fr	P	
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74		union-des-syndicats@griv.fr	P	x
	Commission tvx	FRAILLON M.			frailon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.				A	x
	DDTM	DELPYERRE J.	03.28.03.84.19		johnny.delpierre@nord.gouv.fr	A	x
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.			J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.			carole.ledda@cg59.fr	A	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.			gerard.fouquart@cg59.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.			houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.			gildas@peche59.com	A	x
						P	

## Ordre du jour

### **Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

- Préparation des travaux (accès, base vie, piquetage etc.), banquettes végétalisées, comblement de la fosse en aval du pont de la D156, reprise du seuil du tronçon amont, recharge granulométrique.

### **Travaux de valorisation du ru des Anorelles**

- Préparation des travaux (accès, base vie, planning etc.).
- Ecalirages.

## Pièce(s) annexe(s)

## Prochaine réunion

Jeudi 9 juillet 2015 à 14h.

## Planning prévisionnel

### **Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles**

- Reprise des travaux de la tranche ferme mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- Début des travaux de la tranche conditionnelle n°1 mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### **Travaux de valorisation du ru des Anorelles**

- Début des travaux mercredi 15 juillet 2015.

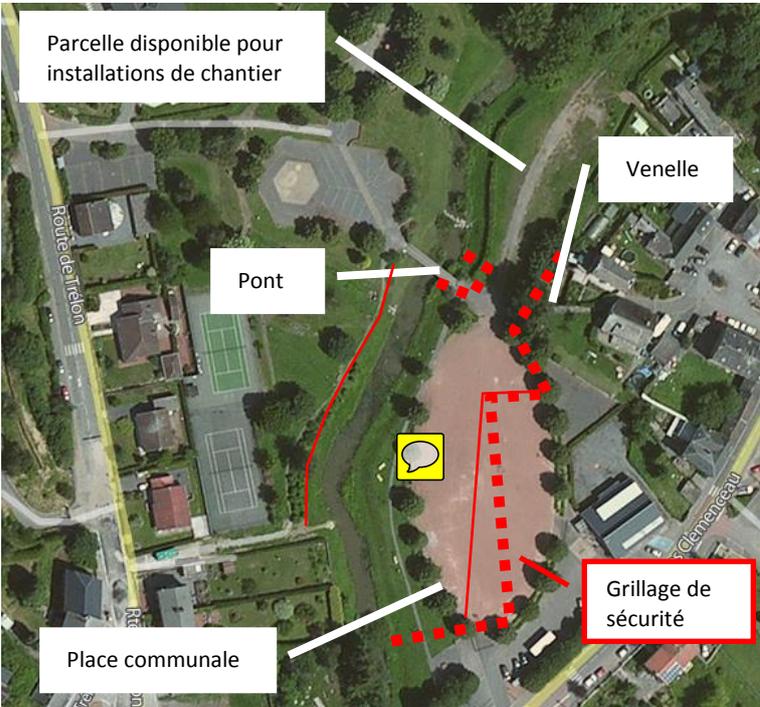
*NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).*

## Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

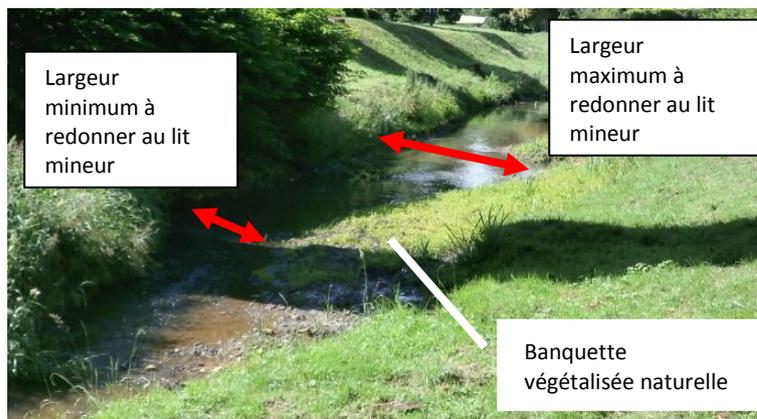
Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	Documents remis / à remettre	<p>Documents remis en réunion</p> <p>Documents à remettre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordre de service de reprise des travaux de la tranche ferme et de commencement des travaux de la tranche conditionnelle n°1.</li> </ul>	Antea Group	Semaine 26
2	Remarque(s) sur le précédent compte-rendu	-	-	-
3	Préparation des travaux	<p><b>Divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les réunions de chantier se tiendront, sauf contre-indication, le jeudi à 14h.</li> <li>▪ Un constat d'huissier sera réalisé avant commencement des travaux.</li> </ul> <p><b>Installations de chantier et accès au site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La base vie du chantier sera implantée sur la parcelle enherbée située au nord de la place communale.</li> <li>▪ Le matériel ainsi que les matériaux seront entreposés sur cette même parcelle.</li> <li>▪ L'accès à la base vie s'effectuera par le portail principal de la place.</li> <li>▪ Un grillage de sécurité sera mis en œuvre au travers de la place, sur l'ensemble du linéaire concerné par les travaux.</li> <li>▪ La mise en place du grillage ne devra pas gêner le déroulement de la ducasse ayant lieu courant août (l'accès à la place par le portail principal devra être assuré).</li> <li>▪ La commune prendra un arrêté municipal afin d'interdire l'accès au chantier au niveau du pont et de la venelle (situés au nord de la place) pour l'ensemble de la durée des travaux.</li> <li>▪ La mise en place du grillage demeurera à la charge de l'entreprise.</li> </ul>	<p>ID VERDE</p> <p>ID VERDE</p> <p>ID VERDE</p> <p>Commune d'Anor</p>	<p>Semaine 26</p> <p>Semaine 26</p> <p>Semaine 26</p> <p>Semaine 27</p>



Parcelle disponible pour la mise en place des installations de chantier

3	Préparation des travaux	 <p style="text-align: center;"><i>Localisation des grillages de sécurité</i></p>		
4	Travaux	<p><b><u>Seuil amont (Tranche Ferme):</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le seuil existant sera réaménagé (dépose partielle).</li> <li>▪ Les matériaux constitutifs du seuil seront soit utilisés pour la réalisation d’enrochements de berge, soit disposés ponctuellement au sein du lit mineur.</li> <li>▪ Le terre plein situé juste en aval du seuil actuel sera conservé.</li> <li>▪ La commune prendra un arrêté municipal afin de fermer le parc lors de la réalisation du réaménagement de seuil.</li> </ul>  <p style="text-align: center;"><i>Terre plein à conserver</i></p> <p><b><u>Recharge granulométrique (Tranche Conditionnelle n°1):</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le marché initial prévoit la mise en place d’une recharge granulométrique en fond de cours d’eau.</li> <li>▪ Lors de la réalisation des travaux de la tranche ferme en automne 2014, une granulométrie cohérente avec celle observée en amont et en aval de la zone de travaux avait été observée.</li> <li>▪ Le fond du cours d’eau sera sondé au préalable afin de statuer sur la nécessité de mettre en œuvre une recharge granulométrique supplémentaire.</li> <li>▪ Les matériaux proposés par l’entreprise sont conformes (granulométrie adaptée, matériaux visuellement cohérents avec les matériaux en place).</li> </ul>	ID VERDE  Commune d’Anor	Semaine 27  Semaine 27

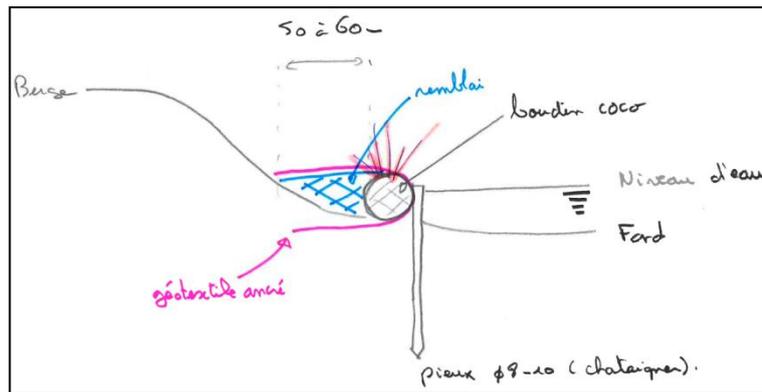
4	Travaux	<p><b>Banquettes végétalisées (TC1):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les aménagements de banquettes végétalisées et de caissons bois seront piquetés et soumis à la validation du maître d'œuvre avant réalisation.</li> <li>▪ Du fait de la dépose du seuil situé au niveau du pont de la D156 (travaux réalisés en automne 2014), une baisse de la ligne d'eau ainsi que la création de banquettes végétalisées naturelles (au sein du lit mineur) ont été observées.</li> <li>▪ Ces dernières seront conservées en l'état. </li> <li>▪ Lors de la réalisation des banquettes végétalisées, l'entreprise reproduira les largeurs de lit mineur ainsi que les longueurs d'onde observées sur les banquettes existantes.</li> <li>▪ Les banquettes seront réalisées sur l'emprise du fond du lit mineur et non sur l'emprise des berges.</li> <li>▪ Les banquettes végétalisées pourront être mises en place sur une épaisseur d'environ 5cm de tapis drainant (granulométrie 0/80mm environ).</li> <li>▪ Les banquettes végétalisées seront posées à fleur d'eau (pour le niveau d'étiage).</li> <li>▪ Pour des problèmes d'accessibilité (rive droite principalement), les banquettes végétalisées ne pourront pas être mises en place sur l'ensemble du linéaire initialement prévu dans le marché.</li> <li>▪ Une discussion a été ouverte sur la faisabilité de boudins coco végétalisés, remblayés coté berge et recouverts d'un géotextile).</li> <li>▪ L'entreprise proposera un schéma de principe pour validation.</li> <li>▪ Les banquettes et boudins coco végétalisés seront fixés par la mise en place de pieux en châtaignier de diamètre 8/10cm.</li> <li>▪ Les pieux seront battus jusqu'à refus.</li> <li>▪ Afin de garantir la sécurité des riverains lors de la réalisation des banquettes végétalisées en rive droite du ru des Anorelles, un grillage de sécurité sera mis en place sur l'ensemble du linéaire concerné, en haut de berge.</li> </ul>	ID VERDE	Semaine 27
			ID VERDE	Semaine 27



Banquettes végétalisées existantes



Linéaire non accessible pour la mise en place des banquettes végétalisées



Aménagement en boudin coco à étudier

5	Délais et planning	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les travaux débuteront mercredi le 1<sup>er</sup> juillet 2015 par la finition des aménagements de la tranche ferme.</li> <li>▪ Le seuil situé sur la partie amont du tronçon concerné par les travaux sera repris.</li> <li>▪ Le seuil situé au droit du pont de la rue Fostier Bayard sera repris.</li> <li>▪ Le piquetage des aménagements de la TC1 sera effectué une fois le niveau d'eau stabilisé.</li> <li>▪ La fosse située en aval du pont de la D156 sera comblée.</li> <li>▪ Avant comblement de la fosse, la Fédération de Pêche étudiera les possibilités de réalisation d'une pêche électrique dans la fosse (planning et faisabilité).</li> </ul>	ID VERDE	Semaine 27
---	--------------------	--	----------	------------

## Travaux de valorisation du ru des Anorelles

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
A	<i>Documents remis / à remettre</i>	Documents remis en réunion Documents à remettre		
B	<i>Remarque(s) sur le précédent compte-rendu</i>	-	-	-
C	<i>Préparation des travaux</i>	<p><b>Divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les réunions de chantier se tiendront en principe le jeudi à 14h.</li> <li>▪ Un constat d'huissier sera réalisé avant commencement des travaux (simultanément avec le constat d'huissier de la Tranche Conditionnelle n°1 du marché de restauration écologique).</li> </ul> <p><b>Installations de chantier et accès au site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les éléments concernant la base vie du chantier, les accès et les mesures de sécurité sont identiques à ceux du marché de travaux de restauration écologique.</li> <li>▪ En accord avec la commune d'Anor, les matériaux en bois destinés à la réalisation des travaux pourront être stockés provisoirement dans un local communal (à définir) afin d'éviter toute problématique de vol.</li> </ul>	Commune d'Anor	Semaine 27

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
D	Travaux	<p><b>Eclairage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet prévoit initialement la mise en place d'éclairages intégrés aux mains courantes (ceinturant le belvédère).</li> <li>▪ Pour des raisons de faisabilité technique, l'entreprise WATTELEC propose, en remplacement des éclairages intégrés, la mise en place d'éclairages au niveau du sol.</li> <li>▪ Cette solution est envisageable, sous réserve d'obtention des fiches techniques descriptives du matériau et de validation de la commune.</li> <li>▪ L'entreprise WATTELEC a relevé certaines incohérences dans les quantités du marché relatives à l'éclairage des marches.</li> <li>▪ Après vérification sur plan (réalisée par l'USAGMA), il semble que les quantités du marché aient été sous-estimées.</li> <li>▪ Le projet sera adapté en concertation avec l'entreprise WATTELEC et la commune.</li> <li>▪ Des éclairages publics se situent actuellement en haut de berge, dans l'emprise des travaux.</li> <li>▪ Ces équipements seront déposés.</li> </ul> 	WATTELEC	Semaine 27
E	Délais <i>et</i> <b>planning</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les travaux débuteront le mercredi 15 juillet 2015.</li> </ul>	ID VERDE	Semaine 29

Le maître d'œuvre

Le 26 juin 2015

Guillaume KOESTEL | ANTEA GROUP